

ACTION URGENTE

CANADA. L'EXPULSION DE MAMADOU KONATÉ EST SUSPENDUE

Mamadou Konaté est un travailleur immigré originaire de Côte d'Ivoire vivant au Canada depuis plus de six ans, qui risquait d'être expulsé de manière imminente, son expulsion étant programmée pour le 5 octobre. Durant la pandémie de COVID-19, il a travaillé dans des établissements accompagnant les personnes âgées fragiles. Il a contracté le coronavirus sur son lieu de travail. Suite à une décision ordonnée par la Cour fédérale le 30 septembre, Mamadou Konaté pourra rester au Canada jusqu'à ce qu'une décision soit rendue sur le fondement de la décision prise par l'Agence des services frontaliers du Canada de l'expulser vers la Côte d'Ivoire. D'après son avocat, cette décision pourrait prendre plusieurs mois. La quête de sécurité de Mamadou Konaté n'est pas terminée, mais il aura un peu de répit.

AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. UN GRAND MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENVOYÉ DES APPELS.

Mamadou Konaté craint de subir de mauvais traitements s'il est expulsé en Côte d'Ivoire. Ses craintes ont été confirmées par un rapport établi par Amnesty International Côte d'Ivoire, qui confirme que Mamadou Konaté ne devrait pas être renvoyé en Côte d'Ivoire car sa vie risquerait d'y être menacée gravement.

Nous vous remercions pour votre mobilisation à travers le monde, rien qu'au Canada, plus de 11 000 lettres ont été envoyées à la cible de cette action urgente. De nouvelles mises à jour seront partagées en fonction de l'évolution de la situation.

NOM ET PRONOM : Mamadou Konaté (il)

CECI EST LA SECONDE ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 82/22

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr20/6027/2022/fr/>